Mél.
8°33.11

E. Levasseur

De l'enseignement de l'économie politique.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE (1)

L'Économie politique est une science récente. L'érudition, qui en recherche les origines jusque dans les ouvrages d'Aristote et de Xénophon, pourrait remonter beaucoup plus loin encore, parce que, depuis le jour où l'homme a commencé à vivre sur la terre, il y a eu du travail dépensé, de la richesse créée et consommée, en un mot des phénomènes économiques et, par suite, des intérêts et des institutions dérivant de ces phénomènes. Mais, en réalité, c'est seulement à l'époque où le développement de l'industrie et du commerce a donné aux faits économiques une importance considérable, où la politique a dû compter sérieusement avec eux et où, d'autre part, le sentiment de l'humanité a induit à rechercher les meilleures conditions d'existence d'une population, que l'observation scientifique s'est portée de ce côté et que des philosophes se sont appliqués à découvrir les lois générales qui régissent ces phénomènes complexes.

L'honneur de cette découverte revient au XVIIIe siècle, qui a eu, plus que les siècles précédents, la passion de pénétrer les secrets de la nature et d'analyser le mécanisme des sociétés humaines.

L'Économie politique, en effet, est née, en France, avec les physiocrates (1750) qui, voyant les entraves que le système mercantile, consacré par les réglements de Colbert, et la mauvaise répartition de l'impôt apportaient à l'accroissement de la richesse, s'ingénièrent à dresser dans un ordre logique le tableau du mouvement économique et mirent en relief les avantages de la liberté, sans

(1) Ecrit par M. E. Levasseur pour servir d'introduction à l'*Exposé élémentaire de l'Economie politique à l'usage des écoles* de M. Worms.

parvenir toutefois à placer la science sur sa véritable base. Cette science s'est constituée en Grande-Bretagne avec Adam Smith (1776), qui, habitué à traiter les problèmes de philosophie morale et vivant dans un pays que les manufactures et le commerce avaient alors élevé au-dessus des autres nations de l'Europe, comprit la puissance du travail, en fit avec raison la cause première de la création de la richesse, et subordonna ainsi la nature à l'activité et à l'intelligence de l'homme. Dès lors l'Économie politique, qui de tout temps avait eu dans les phénomènes économiques son objet, mais qui avait été impuissante à le saisir tout entier, fut en possession de ses principes fondamentaux et forma un corps de doctrines ; elle fut une science.

Cependant, on conteste encore la solidité et la portée de ses principes.

Il y a des sciences de la nature qui ne sont pas plus anciennes qu'elle et qui ont pleinement acquis le droit de cité dans le domaine des connaissances humaines : telles la chimie et la géologie. Et pourtant la géologie n'a pas eu, dès le premier jour, des principes définitivement arrêtés ; aujourd'hui même, les savants ne sont pas fixés sur le mode de formation des premières couches terrestres. Mais la nature est une matière docile dont les phénomènes sont relativement simples et faciles à étudier ; chaque fait bien observé, s'ajoutant aux faits déjà connus, vient grossir le trésor des observations.

Les sciences qui ont l'homme pour objet ne jouissent pas du même privilége, parce que la liberté de l'homme et ses passions rendent les phénomènes beaucoup plus complexes et les lois générales beaucoup plus difficiles à démêler : témoin la philosophie, la plus noble et la plus ancienne des sciences morales, dont les principes

fondamentaux resteront toujours l'objet de débats entre les diverses écoles, et la politique, qui, malgré le génie de certains écrivains, n'est pas encore parvenue à former véritablement une science.

L'Economie politique est une des sciences morales : elle en a la grandeur et elle en a les inconvénients. Bien qu'elle rencontre dans les faits matériels des données exactes qui la rapprochent des sciences de la nature, elle doit compter avec la liberté et avec toutes les diversités de l'activité humaine. Elle trouve même sur sa route un obstacle de plus que les autres sciences morales. Ayant à traiter des rapports qui naissent de la production ou de l'échange de la richesse, elle pose les règles générales des intérêts matériels, et par là elle se met souvent en opposition avec tel ou tel intérêt particulier ; elle touche à la chose que la plupart des hommes recherchent le plus avidement et défendent, quand ils la possèdent, avec le plus d'opiniâtreté, la fortune ; menaçant les uns parce qu'elle démontre que la source de leurs profits n'est pas légitime, mécontentant les autres parce qu'elle fait voir le néant de leur prétention à obtenir plus qu'il ne leur est dû. Ceux dont elle contrarie les intérêts ou les passions sont portés à la combattre comme un ennemi personnel, et parfois à la nier comme n'ayant pas les caractères d'une science ou, ce qui est pis encore, à la dénaturer pour plier ses conclusions au gré de leurs préférences.

Au XIXe siècle, chez une grande nation, il est dangereux de laisser les esprits sans direction au milieu de cette mêlée des intérêts privés et de la confusion des idées et des projets qu'ils suggèrent. Dans les siècles passés, lorsque les phénomènes économiques se produisaient obscurément

et demeuraient en quelque sorte dans les bas-fonds de la vie sociale, il n'y aurait pas eu lieu, même si la science économique eût existé, de l'introduire dans l'enseignement public ; elle serait restée une simple curiosité de l'esprit. Dans un temps où la production, la conservation et l'accroissement de la richesse sont une des principales et des plus légitimes préoccupations de la politique, où les questions de liberté du travail, de monopole, de protection, d'association, d'impôt sont agitées chaque jour avec vivacité, non seulement dans les conseils du gouvernement et à la tribune, mais dans les journaux qui pénètrent jusqu'au fond des campagnes, dans les conversations de la famille et de l'atelier, en un mot quand, dans un État démocratique, le bon ordre économique est devenu une des conditions essentielles de l'ordre politique, il y a un intérêt public à faire pénétrer aussi profondément que possible dans les esprits les principes de la science économique. Il faut une boussole pour guider l'opinion dans cet ordre d'idées comme il faut une morale pour régler la conduite privée des hommes.

Les principes fondamentaux de l'Économie politique sont d'ailleurs simples, quand on est une fois parvenu à les dégager du chaos apparent des faits et à les élever au-dessus des accidents confus et changeants de la vie journalière. L'homme vit de la richesse qu'il consomme; plus cette richesse est abondante, et meilleure est sa condition matérielle. L'homme crée cette richesse par son travail, en utilisant les ressources que la nature lui fournit par son sol, par ses forces, par ses matériaux et par les êtres animés qui la peuplent; le travail est d'autant plus productif qu'il est mieux secondé, non seulement par une nature propice, mais par

une direction intelligente, par une complète liberté d'expansion, par des capitaux abondants, lesquels sont eux-mêmes le résultat du travail et de l'épargne. Les hommes ne sont pas maîtres de créer les conditions de la nature, mais ils se portent en plus grand nombre ou se multiplient davantage dans les lieux où ces conditions sont favorables. Ils ont le pouvoir d'agir sur eux-mêmes, et ils doivent savoir que les conditions morales ont beaucoup plus d'influence sur l'accroissement de la richesse que les conditions matérielles. Rendre par une bonne éducation les hommes appliqués au travail, répandre l'instruction et hâter le progrès des sciences qui donnent le moyen de mieux utiliser les forces de la nature, favoriser l'épargne qui est la source du capital, établir, partout où il est possible, la liberté de la production, de la circulation, de l'échange, de manière à ce qu'aucune force utile ne soit perdue ou entravée, voilà en quelques mots la politique économique qui résulte des principes. C'est le fonds commun que tous les esprits éclairés devraient posséder.

Ce n'est pas par les lectures journalières que de telles notions peuvent se fixer sûrement dans les esprits ; ces lectures ne font voir que des aspects particuliers de certaines questions qu'elles ne montrent même pas toujours sous leur vrai jour ; elles ne sauraient constituer un fonds de doctrine. Il convient d'agir par l'enseignement qui expose d'une manière dogmatique la suite des idées et qui s'adresse à un âge où les esprits, encore malléables, reçoivent aisément et gardent l'empreinte d'une doctrine.

Des hommes dévoués au bien ont été tellement convaincus de l'intérêt qu'il y avait à ne pas laisser la jeunesse dans l'ignorance de ces principes, qu'ils ont demandé qu'on introduisît l'en-

seignement de l'Économie politique même dans l'école primaire. Nous n'oserions pas les suivre jusque-là. Le programme de l'école primaire doit embrasser peu de matières ; les pédagogues savent que le progrès consistera pendant longtemps, non à les multiplier, mais à les bien enseigner et à s'en servir avec art afin d'ouvrir l'intelligence des enfants. Mais le sentiment des vérités économiques n'a pas besoin de leçons directes et suivies pour pénétrer dans l'école. L'instituteur ne fait pas un cours de morale ; cependant son enseignement doit être tout imprégné des idées de morale qu'il inculque à ses élèves. Il peut agir de même pour les vérités économiques et trouver des occasions de les faire comprendre dans une anecdote qu'il raconte ou dans une dictée qu'il choisit à dessein et qu'il commente.

Mais, pour être capable de telles leçons indirectes, plus difficiles souvent à faire qu'un cours suivi, il faut qu'il possède lui-même des notions nettes et simples, solidement enchaînées. Je ne vois que l'École normale primaire où il puisse les recevoir. Aussi doit-on applaudir aux efforts des économistes qui se sont dévoués pour y créer un enseignement de ce genre, aux Conseils généraux qui ont voté des fonds pour cet usage, aux auteurs qui se sont proposé d'écrire dans ce dessein des manuels courts, clairs et dégagés des problèmes controversables. On ferait bien même, lorsqu'on révisera le programme du brevet de capacité, d'introduire les notions d'Économie politique parmi les matières facultatives. Une des difficultés, je le sais, est de trouver des professeurs capables eux-mêmes de donner avec sûreté cet enseignement dans les Écoles normales. Mais cette difficulté, qui se retrouve jusque dans l'enseignement supérieur, subsistera tant que l'enseignement même n'aura

pas sollicité des hommes intelligents à se préparer à cette carrière par des études spéciales.

L'enseignement secondaire semble mieux placé pour admettre des leçons d'Économie politique ; il dispose en effet d'un plus grand nombre d'années pour donner une culture plus complète, et il forme des hommes dont beaucoup auront plus tard, à un titre quelconque, à traiter d'importantes affaires économiques. Mais là aussi se dresse l'objection des programmes surchargés. L'Université peut apporter et apportera sans doute d'utiles réformes à ses méthodes, en fortifiant l'enseignement primaire dans les classes inférieures, en simplifiant certains procédés d'étude des langues mortes sans rien sacrifier du goût des belles-lettres; elle pourra se montrer plus exigeante pour les langues vivantes, et elle invitera, comme elle l'a déjà fait, le professeur à profiter de l'histoire et surtout de la géographie pour donner des idées justes sur les productions des pays, sur les rapports de l'agriculture et de l'industrie avec le sol, sur la nature et sur les destinées du commerce. Mais nous ne pensons pas qu'on puisse demander aujourd'hui à l'Université d'introduire dans une des classes de son enseignement classique un cours expressément consacré à l'Économie politique.

Toutefois la philosophie prête accessoirement à quelques leçons de ce genre ; il ne faut pas oublier qu'Adam Smith professait la philosophie morale et que, lorsqu'un maître aborde dans une chaire de lycée les questions de la morale sociale, il reste incomplet s'il ne dit pas comment le travail crée la richesse, comment se forment les capitaux, pourquoi la propriété est à la fois respectable et avantageuse, en un mot, comment les principes de l'Economie politique font partie inté-

grante des principes de la morale sociale. Il suffirait d'introduire, comme y avait songé M. J. Simon pendant son ministère, les questions fondamentales dans le programme de philosophie; les maîtres comprendraient peu à peu l'intérêt qui s'y attache et les étudieraient pour les enseigner. Ce serait assez, non pour communiquer la science même, mais pour imprimer aux esprits — ce qui importe avant tout — une direction juste.

Il y a une autre branche de l'enseignement secondaire pour laquelle nous nous montrons plus exigeants : c'est l'enseignement secondaire spécial, qu'on désignerait plus exactement sous le nom d'enseignement industriel, d'enseignement moyen ou même d'enseignement primaire supérieur. C'est, en effet, un terme moyen, un degré intermédiaire entre l'école primaire, à laquelle nul enfant ne doit échapper, et le lycée, qui convient surtout à ceux qui entreront dans les carrières libérales ou qui se placeront, à quelque titre, dans les rangs supérieurs. Cet enseignement très-utile, qui a pour principal débouché les carrières industrielles et qui forme en quelque sorte les contremaîtres ou, si l'on veut, les sous-officiers de l'armée sociale, s'adressant à un nombre d'enfants moindre que l'école primaire, mais beaucoup plus considérable que le lycée, a été trop peu développé jusqu'ici en France. La loi de 1850 avait arrêté, à cet égard, les bons effets de la loi de 1833 ; la loi votée sous le ministère de M. Duruy a donné à cet enseignement une nouvelle forme et un nouvel essor, mais il reste encore beaucoup à faire pour y attirer toute la partie de la jeune génération qui en a besoin. Cet enseignement moyen n'est pas moins nécessaire d'ailleurs pour les filles, qui en sont jusqu'ici entièrement privées, que pour les garçons,

mais les programmes ne sauraient être les mêmes pour les deux sexes. Si la philosophie est le couronnement des études classiques, l'Économie politique, qui est, en quelque sorte, la philosophie de l'industrie, doit être le couronnement des études industrielles des garçons. Aussi a-t-on eu raison de placer un cours d'Économie politique dans la quatrième année de l'enseignement secondaire spécial et d'exiger que les candidats à l'agrégation pour cet enseignement fissent leurs preuves sur cette faculté comme sur les autres. Il faut maintenir ces sages dispositions et les généraliser autant que possible dans toute école industrielle.

Toutefois ce n'est encore là qu'un cours élémentaire. La véritable place de l'Economie politique, comme celle de toutes les fortes études, est dans l'enseignement supérieur. Celui-ci fournit des auditeurs suffisamment préparés par l'âge, par les études antérieures ou du moins par la tournure d'esprit, et il peut susciter de véritables disciples. Il oblige les professeurs à creuser les problèmes et il leur donne le loisir et le goût de contribuer par leurs travaux personnels à l'avancement de la science qu'ils exposent dans leurs leçons. On peut dire que dans tous les pays et dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, le haut enseignement est le principal laboratoire dans lequel se perfectionnent les sciences morales, comme les sciences de la nature.

Longtemps la France n'a possédé qu'un très-petit nombre de chaires d'Économie politique : celle du Conservatoire des Arts-et-Métiers et celle du Collége de France. Elles ont toutes deux été occupées d'abord par un des fondateurs de la science économique, J.-B. Say, qui n'a fait que reproduire dans ses livres la doctrine libérale et la méthode logique qu'il suivait dans ses cours ; elles l'ont

été ensuite, l'une par Blanqui, l'autre par Rossi, et leurs leçons, qui ont été imprimées, restent au nombre des textes classiques de l'Economie politique. Déjà avant eux, en Grande-Bretagne, Adam Smith avait mûri par un long enseignement les idées qu'il a plus tard mises par écrit dans la retraite et qui ont placé définitivement la science du travail sur sa véritable base. On peut dire qu'en France la plupart des écrivains qui ont embrassé dans leurs ouvrages l'ensemble de cette science ou une de ses branches importantes, ont puisé dans l'enseignement leur inspiration première. Wolowski professait au Conservatoire des Arts-et-Métiers lorsqu'il entreprit de compléter Roscher en le traduisant; M. Michel Chevalier professait au Collége de France, M. Joseph Garnier à l'École des Ponts-et-Chaussées, M. Courcelle-Seneuil au Chili, M. Batbie à l'École de droit, M. Fr. Passy à Montpellier, M. P. Leroy-Beaulieu à l'École des Sciences politiques, lorsqu'ils ont donné au public leurs traités d'Économie politique ou de finances qui ont éclairé ou fixé de nombreux points de la science économique et qui en ont répandu et continuent à en propager les doctrines. L'enseignement supérieur est donc doublement fécond, en premier lieu par la parole du maître qui instruit ses auditeurs, en second lieu par les travaux qu'il suscite et qui ont une portée plus lointaine et plus générale que la parole.

Le Gouvernement français a longtemps hésité à augmenter le nombre des chaires d'Economie politique ; les préjugés hostiles à cette science lui faisaient échec. L'Université lui a fait, enfin, une place dans les Écoles de droit, à Paris d'abord, dans les autres Facultés ensuite. Elle a bien choisi le terrain. Il est nécessaire, en effet, de

connaître les lois naturelles du travail pour apprécier sainement la valeur et l'influence de la législation industrielle et commerciale, et même les dispositions de la législation civile relatives à la propriété. L'Économie politique se lie logiquement à l'étude du droit ; elle complète l'éducation d'un juriste, comme l'esthétique complète celle d'un peintre ou la philosophie celle d'un esprit cultivé. Depuis qu'elle a été inscrite parmi les matières exigées pour la licence, elle a acquis une clientèle assurée ; il ne dépend que des professeurs de la rendre attrayante en la présentant toujours avec des démonstrations claires et des vues élevées, comme il convient à une philosophie des intérêts matériels qui repose sur des faits précis. Les appréhensions des jurisconsultes, qui craignaient de n'y trouver qu'un enseignement vague parce qu'il n'est pas le commentaire d'un texte positif, se dissiperont à mesure qu'on se convaincra qu'elle repose sur un fondement solide.

Chaque professeur lui donnera probablement dans l'exposition qu'il en fera quelque chose de la tournure particulière de son esprit. Il est bon qu'il en soit ainsi. On n'enseigne pas les sciences morales en répétant des formules toutes faites; il faut que le maître, se pénétrant de son sujet, le refonde dans le moule de sa propre pensée et lui donne une vie nouvelle par l'exposition qu'il en fait; on n'est véritablement utile en ces matières qu'à condition d'être quelque peu original.

L'enseignement des Facultés de droit a déjà produit à cet égard des résultats. Indépendamment du cours publié par M. Batbie, je citerai le remarquable volume sur le capital, qu'a écrit M. Jourdan, professeur à la Faculté d'Aix et que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné, le ma-

nuel d'une composition claire et d'une lecture facile qu'a composé M. Rozy, professeur à la Faculté de Toulouse, le traité encore inachevé de M. Cauwès, qui se distingue par l'abondance de recherches consciencieuses et par la finesse de certains aperçus, et dont l'auteur sera peut-être amené à mieux comprendre l'avantage du libre développement des forces productives dans toutes les branches du travail, à mesure qu'il dominera de plus haut les détails de son sujet ; enfin le présent ouvrage, dont M. Worms a préparé la rédaction par son enseignement à la Faculté de Rennes.

M. Worms est familier avec la science allemande comme avec la science française, avec le droit comme avec l'Économie politique. La diversité de ses études fait précisément une partie de son originalité et constitue un des caractères remarquables de ce nouveau Traité d'Économie politique qui sera non seulement pour les étudiants un manuel substantiel, mais pour toutes les personnes qui veulent connaître l'Économie politique un ouvrage intéressant et instructif par l'ordre dans lequel les questions s'enchaînent et par les méthodes d'après lesquelles chacune d'elles est analysée et résolue. Je n'aborderai pas l'examen de ces solutions ; le lecteur a le volume entre les mains : je l'invite à le lire attentivement. Je me contenterai de dire que ce volume est un témoignage de plus en faveur de l'enseignement de l'Economie politique dans les Facultés de droit et un mérite nouveau ajouté à ceux qui avaient valu à M. Worms le titre de correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

E. LEVASSEUR, *membre de l'Institut.*

Rennes, impr. E. BARAISE et Cie, pl. Saint-Michel, 7.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE